

Conseil régional de Bretagne

SESSION des 30 juin et 1^{er} juillet 2016

VOEU pour une régulation de la PAC

Pour une régulation européenne urgente de la production laitière

Les producteurs de lait connaissent actuellement une crise d'ampleur exceptionnelle, en Bretagne comme dans les autres bassins de production en Europe. Cette crise est essentiellement une crise de surproduction, notamment du fait d'une anticipation de la disparition des quotas laitiers. Le défaut de régulation à l'échelle européenne ne permet pas d'envisager une sortie de crise à court terme alors que la situation de nombreux producteurs est critique.

Réunis à l'initiative du Conseil régional le 22 juin 2016, les syndicats agricoles bretons se sont unanimement prononcés en faveur d'une régulation européenne, immédiate et contraignante.

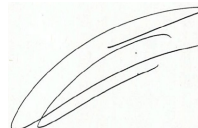
Le Conseil européen des ministres de l'agriculture s'est réuni à Luxembourg le 27 juin 2016. Quinze États membres ont soutenu la position française, conduisant le Commissaire Hogan à prendre l'engagement de présenter des mesures de régulation pour le prochain Conseil agricole du 18 juillet 2016.

Le Conseil régional :

- Salue tous les efforts visant à réunir une majorité d'États membres en faveur d'une régulation de la production laitière en Europe
- Appelle la Commission européenne à utiliser sans tarder les articles 221 et 222 du règlement européen sur l'organisation commune de marché (n° 1308/2013), qui lui permettent d'imposer une réduction de la production laitière à tous les producteurs européens de manière obligatoire.
- Appelle à plus long terme à la construction d'une nouvelle politique agricole commune capable de stabiliser les marchés agricoles, en accord avec l'article 39 du traité sur l'Union européenne.

A l'unanimité, le conseil régional de Bretagne réuni en session plénière le 1er juillet 2016, décide que la commission économie, agriculture et mer, Europe se réunira pour élaborer des propositions afin de préparer la prochaine réforme de la politique agricole commune.

Le premier vice-président
du Conseil régional



Loïg Chesnais-Girard